

DOSSIER DE CANDIDATURE 2018/2019

PREPA PROGRESS TLV

(Mehina post Bac pour préparer l'intégration aux établissements supérieurs israéliens)

CANDIDAT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Nationalité(s)

Lieu de naissance :

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

E-mail (obligatoire):

PARENT 1 :

Nom : Prénom :

Nationalité(s)

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

Tél. bureau : E-mail :

PARENT 2 :

Nom : Prénom :

Nationalité(s)

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

Tél. bureau : E-mail :

Autre parent ou proche en Israël (si aucun des deux parents ne réside en Israël) :

Nom : Prénom :

Nationalité(s) :

Résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable :

Tél. bureau : E-mail :

RENSEIGNEMENTS SUR LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE :

<i>Année</i>	<i>Classe</i>	<i>Établissement</i>	<i>Diplôme obtenu ou préparé</i>
2017-2018			
2016-2017			
2015-2016			

NIVEAU D’HEBREU :

Nombre d’années d’études :..... LV1 LV2 LV3

NIVEAU PSYCHOMETRIQUES :

NOTES AUX ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT :

Français : Écrit Oral :

TPE : Sciences (pour la section ES) :

DOMICILE DU CANDIDAT DURANT SA SCOLARITE A PROGRESS TLV :

INTERNAT (37 King Georges st.)

PARENT 1 ou 2 Autre Parent ou proche

Autre (préciser) :.....

.....
.....

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

- Photocopies des bulletins de 1^{er} (3 trimestres) et Terminale et notes du Bac (en votre possession)
- Photocopie de la carte nationale d’identité et de la Téoudat Zeout, le cas échéant

PROCEDURE D’INSCRIPTION

1. Remplir le dossier de candidature et le renvoyer accompagné des pièces demandées à :
Progress TLV –service inscription- 10 rue Saint Claude 75003 Paris ou contact@progress-tlv.com
2. A réception du dossier le conseiller pédagogique convient d’un rendez avec les parents et l’élève.
3. Après étude du dossier, Progress TLV envoie une réponse aux parents, précisant les conditions d’admission.
4. Le dossier est transmis à l’Expérience Israélienne ; filiale de l’Agence Juive, pour la partie administrative, financière et, le cas échéant, la demande de bourse Massa.
5. L’inscription est définitive après réalisation des conditions d’admission et encaissement du 1^{er} chèque de paiement de la scolarité, tels que visés par l’Expérience Israélienne.

Datez et signez, en précédant de la mention manuscrite : « Certifiés exacts ».

Fait à

, le

Signature